



Vœux du Nouvel An –Janvier 2021

Georges BARBEROLLE

Au nom de l'Association du Quartier Est de Bergerac et de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne je vous présente à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour l'année 2021. Que cette année nouvelle vous apporte plein d'énergie et de nouveaux projets, la réussite dans ce que vous entreprenez.

Depuis des mois nous subissons, à cause de l'épidémie du COVID, des restrictions, des sacrifices. On nous culpabilise par des discours moralisateurs, sanitaires, par des chiffres alarmants. L'économie quant à elle est bloquée, anesthésiée. Le principe de précaution a ses limites. **Il faut rester optimiste**. Plutôt que d'annoncer en permanence des chiffres alarmants, ne devrait-on pas être plus positif, exemple, en région Nouvelle Aquitaine le taux de personnes non infectées par le virus est de l'ordre de 95,6 %, en Dordogne de 96,6 % (le taux de positivité début 2021 est de 3,4 %).

L'Assemblée générale ordinaire de nos deux Associations s'est tenue le 3 Octobre 2020. Nous vous avions informés que les vœux du Nouvel An auraient lieu le 28 Janvier 2021. Compte tenu des évènements nous ne pouvons nous réunir à la Maison des Syndicats comme prévu. Le 3 Octobre nous vous avions présenté nos activités, le rapport moral, les comptes de résultats et le bilan du 1^{er} Juin 2019 au 31 Mai 2020. Vous trouverez ci-après les activités que nous avons menées depuis cette date jusqu'au mois de janvier 2021 ainsi que notre conclusion « ce qui continue à ne pas aller à Bergerac ». Nous espérions qu'avec la nouvelle municipalité cela changerait, ce n'est pas le cas.

11. 11. 11.

Informations depuis l'Assemblée 2019/2020 - Mise à jour de juin 2020 à Janvier 2021

1 - <u>les participations de nos Associations aux commissions régionales, départementales, municipales</u> et autres organismes, les relations avec d'autres associations sont inchangées.

2 - réunions en 2020

- 29 Juillet au Cloître des Récollets concernant l'éclairage du Vieux Pont et Salle du conseil municipal, rencontre des associations de quartier avec l'élu G. TRAPY
- 8 Septembre, Commission Locale du Sage Dordogne Atlantique, Mairie de Castillon La Bataille
- 11 Septembre, Commission Consultative des Services Publics Locaux, salle du conseil municipal
- 9 Octobre, Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (SPR) à la CAB
- 10 Novembre, réunion du Groupe d'Action Locale (GAL) (demandes de fonds européens)
- 1^{er} Décembre, Commission Territoriale Dordogne à la Préfecture
- 3 Décembre, Commission Départementale de la Dordogne chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de Commissaire Enquêteur.

3 - courriers en 2020

- 23 Juillet, au maire d'Issigeac, recours gracieux concernant un permis de construire au Château Ferrand
- 15 Août, à la Directrice de la DREAL à Poitiers et au Préfet de la Dordogne concernant des maisons HLM construites par MESOLIA rue Vautrin à Bergerac, subissant des infiltrations d'eau par les terrasses
- 18 Septembre, au maire de Bergerac concernant le projet de Centre Evènementiel et la destruction de la salle Anatole France - opposition
- 16 Octobre, à la Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine concernant l'éclairage du Vieux Pont

- 20 Octobre, demande à la CAB de la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'eau potable et l'assainissement et au Président de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable concernant le Vieux Pont et son éclairage
- 5 Novembre, au Préfet de la Dordogne pour demander la vidéoprotection à Bergerac (réponse favorable du Préfet 26 Novembre)
- 25 Novembre, au Président de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial à Paris sur la reconstruction du magasin Lidl route de Bordeaux sur un terrain agricole (réponse le 02/12, prise en compte de notre demande)
- 9 Décembre, réponse à une enquête publique pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol au lieudit Mazerat à Auriac du Périgord opposition
- 17 Décembre, à MESOLIA Habitat à Bordeaux au sujet de la rue Vautrin (infiltrations d'eau)
- 23 Décembre, au Préfet de la Dordogne et à la DDT 24, service Eau Environnement et Risques, opposition à l'installation d'un pâturage pour des moutons sur le bord de la Dordogne et le talus entre les deux ponts demande de refus de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) et courrier au maire de Bergerac pour demander les plans du projet.

En 2021

- 6 Janvier, au maire de Bergerac concernant la Commission de l'Arbre, demande de participation de nos deux Associations
- et courrier au maire de Creysse au sujet de la création d'un nouvel accès et parking à la mairie de Creysse et opposition à l'abattage de trois tulipiers centenaires
- 8 Janvier, au maire de Bergerac au sujet de la création d'une Commission extramunicipale concernant la délégation du stationnement, rappel de la loi préconisant une Commission Consultative des Services Publics Locaux, le stationnement dépendant d'un délégataire
- et lettre au Président de la CAB, rappel de l'obligation légale de création d'une Commission Consultative en ce qui concerne l'eau potable et l'assainissement

4 - animation culturelle

- 26 Septembre, présentation à l'auditorium du conte *Occitan mais je me soigne* par Daniel CHAVAROCHE (40 places offertes par le Conseil de Quartier EST, 400 €, solde de la dotation 2020)

5 - conférence

- 24 Octobre, Histoire du Climat. Connaître le passé pour anticiper l'avenir par Bernard de JESO

1. 1. 1.

Ce qui continue à ne pas aller à Bergerac

Beaucoup de problèmes subsistent, certains depuis des années, pas de volonté pour les résoudre d'autant que pour l'urbanisme et l'environnement, les travaux, la propreté on retrouve les mêmes conseillers à la ville et à la CAB qu'à la mandature précédente. Depuis les élections du maire le 28 Juin 2020, que constate-t-on?

- la réfection de la voirie a-t-elle avancée (responsable la CAB) ?
- des trottoirs ont-ils été refaits (responsable la ville)
- l'éclairage de la route de Bordeaux a-t-il été amélioré ? (depuis plus de 20 ans ...)
- des caméras de vidéoprotection ont-elles été installées ?
- a-t-on réalisé des travaux sérieux dans le secteur du Tounet pour éviter des inondations ? (les bassins de rétention attendus depuis 1999 sont-ils faits ?), les fossés et ruisseaux sont-ils nettoyés ?
- le maire de Bergerac est-il intervenu auprès de MESOLIA pour résoudre les infiltrations au niveau des habitations HLM rue Vautrin ? ... il déclare dans la presse que ce n'est pas son problème ...
- le music-hall *Voulez-vous* doit s'installer à Marsac près de Périgueux, à la suite des « empêchements » CAB et Mairie de Bergerac (la ville finance la restauration et mise aux normes très coûteuse du music-hall à Bergerac)

La réponse à toutes ces questions est NON ... On préfère programmer des dépenses inutiles sans aucune concertation, par exemple un centre évènementiel à Piquecailloux, la destruction de la salle Anatole France, l'ouverture du marché couvert aux intempéries (après l'avoir fermé en 1990 à la demande des commerçants), un pâturage au bord de la Dordogne, *greenwashing* sans intérêt.

Pour conclure, deux citations « certaines personnes font des promesses pour le seul plaisir de ne pas les tenir » (William HAZLITT) et « les promesses non tenues sont autant de mensonges » (J. GAGNON) ... et une remarque : les « Pinocchio de la politique sont désespérants » ... !